



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.3/1997/2
25 octobre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE
Vingt-neuvième session
10-14 février 1997
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

PROBLÈMES CRUCIAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Groupe d'experts chargé d'examiner les problèmes cruciaux
en matière de statistiques économiques

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique le rapport du Groupe d'experts chargé d'examiner les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques sur la réunion qu'il a tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies les 24 et 25 octobre 1995; ce rapport est reproduit en annexe. Il a été préparé pour donner suite à la demande formulée par la Commission de statistique à sa vingt-huitième session¹. Il est transmis à la Commission à la demande du Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination à sa dix-huitième session² et incorpore les décisions qu'il a prises durant cette session.

* E/CN.3/1997/1.

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 8 (E/1995/28), chap. XVI.

² E/CN.3/1997/19, par. 22.

AnnexeRAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS CHARGÉ D'EXAMINER LES PROBLÈMES
CRUCIAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1	4
I. CONFIANCE DES UTILISATEURS DANS LES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES OFFICIELLES	2 - 7	4
II. PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA STATISTIQUE OFFICIELLE	8 - 9	5
III. ASSURER LA CONFIANCE DES UTILISATEURS DANS LA COUVERTURE, LA PÉRIODICITÉ ET L'ACTUALITÉ DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES OFFICIELLES AINSI QUE DANS LEUR QUALITÉ ET LEUR PERTINENCE	10 - 39	6
A. Bonne conduite	13 - 14	10
B. Communication effective avec les parties prenantes	15 - 16	11
C. Dévolution et déréglementation	17 - 18	11
D. Statistiques régionales	19	12
E. Comment mesurer le secteur non structuré	20 - 21	12
F. Mondialisation	22 - 23	13
G. Capital	24 - 25	13
H. Comptabilité des ressources naturelles	26 - 27	14
I. Comment mesurer l'évolution des prix	28 - 29	14
J. Qualité du facteur travail	30 - 31	15
K. Travail et rémunération	32 - 33	15
L. Économie des biens incorporels	34	16
M. Comparaison internationale des prix	35 - 37	16
N. Indicateurs économiques à court terme	38 - 39	17

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
IV. PRIORITÉS	40	17
V. QUESTIONS DIVERSES	41 - 42	17
VI. QUESTIONS À DÉBATTRE	43	18

Appendices

I. LETTRE EN DATE DU 15 DÉCEMBRE 1995, ADRESSÉE PAR LE PRÉSIDENT DU GROUPE D'EXPERTS SUR LES PROBLÈMES CRUCIAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUES ÉCONOMIQUES AU PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PROGRAMMES INTERNATIONAUX DE STATISTIQUE ET LA COORDINATION .		19
II. LISTE DES PARTICIPANTS		21

INTRODUCTION

1. À sa vingt-huitième session, la Commission de statistique a examiné le point intitulé "Problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques", qui avait été ajouté à son ordre du jour en raison de l'importance que revêtent actuellement les questions sur lesquelles il porte¹. La Commission a estimé qu'il était indispensable de résoudre les difficultés que suscitent la définition et la diffusion en temps utile d'indicateurs économiques pertinents et exacts, ainsi que leur interprétation et leur utilisation, si l'on voulait préserver la fiabilité des statistiques. La Commission a demandé à un groupe de pays et d'organisations internationales de regrouper de façon rationnelle les différents éléments à débattre et de faire rapport au Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination. Après que les membres du Groupe de travail eurent échangé leurs points de vue par écrit, la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU a convoqué une réunion du Groupe d'experts chargé d'examiner les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies les 24 et 25 octobre 1995. Le présent rapport examine en détail les conclusions de cette réunion et incorpore les décisions prises par le Groupe de travail lorsqu'il s'est réuni en avril 1996. On trouvera à l'appendice I une lettre adressée au président du Groupe de travail dans laquelle le président du Groupe d'experts présente certaines observations concernant la réunion d'octobre 1995 et signale notamment quatre questions dont le Groupe de travail devrait se saisir, même si elles ne relèvent pas directement de son mandat. La liste des participants figure à l'appendice II.

I. CONFIANCE DES UTILISATEURS DANS LES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES OFFICIELLES

2. Le Groupe d'experts a traité essentiellement des problèmes qui touchaient la confiance des utilisateurs de statistiques économiques officielles. Bien qu'il existe un nombre croissant de statistiques non officielles réelles telles que les données issues des marchés boursiers, le Groupe d'experts est convenu que les problèmes liés aux statistiques non officielles excédaient le mandat que lui avait confié la Commission de statistique. De même, le Groupe d'experts est convenu que les questions relatives aux statistiques internationales, par exemple le Programme de comparaison internationale (PCI), dépassaient les limites de son mandat².

3. Le Groupe d'experts a identifié les trois problèmes suivants :

- a) Absence de statistiques;
- b) Manque de confiance des utilisateurs;
- c) Décalages entre les statistiques et la demande des utilisateurs.

4. Par "Absence de statistiques" on entend soit que l'information a) n'est pas disponible; b) n'est pas suffisamment détaillée; ou c) ne peut être fournie lorsque l'on en a besoin. Pour s'assurer de la confiance des utilisateurs, il est alors nécessaire non seulement de fournir l'information voulue, mais encore

d'assurer une couverture suffisante, une périodicité régulière et des délais de publication rapides.

5. Quant au manque de confiance des utilisateurs dans les statistiques, les cadres institutionnels et organisationnels propres aux statistiques exercent un effet important sur la confiance des utilisateurs. L'intégrité de l'outil statistique (c'est-à-dire le fait qu'il s'appuie sur une législation officielle et qu'il est à l'abri d'influences politiques), la transparence des processus d'élaboration et de diffusion des données, et l'accès du public à l'information, sur un pied d'égalité, sont trois éléments importants pour assurer la confiance des utilisateurs dans la statistique économique officielle.

6. Le décalage entre les statistiques et la demande des utilisateurs soulève une question essentielle : celle de la qualité des statistiques. Pour répondre à la demande des utilisateurs, les données statistiques doivent refléter exactement les réalités économiques, et les grandeurs statistiques qui sont mesurées doivent correspondre aux besoins de l'analyse économique et de la prise de décision économique.

7. Pour récapituler, le Groupe d'experts a constaté que les problèmes exposés au paragraphe 3 ci-dessus peuvent être abordés en termes de :

- a) Couverture, périodicité et actualité;
- b) Intégrité, transparence et accès du public;
- c) Qualité et pertinence.

II. PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA STATISTIQUE OFFICIELLE

8. Le Groupe d'experts a souligné l'importance des principes fondamentaux de la statistique officielle, que la Commission de statistique a adoptés à l'unanimité à sa session extraordinaire (11-15 avril 1994)³. Ces 10 principes fournissent des orientations permettant de mettre en place et de faire fonctionner un système statistique national crédible car ils soulignent la nécessité de porter à la connaissance du public les textes législatifs qui en régissent le fonctionnement; d'établir et de fournir les statistiques en toute impartialité; et de déterminer en fonction de considérations purement professionnelles les méthodes et les procédures de collecte, de traitement, de stockage et de présentation des données statistiques.

9. Le Groupe d'experts est convenu que la mise en oeuvre de ces principes fondamentaux – responsabilité qui incombe à chaque pays – est une condition nécessaire de la confiance des utilisateurs dans les statistiques économiques officielles. En particulier, le respect de ces principes contribuera à garantir l'intégrité, la transparence et l'accès du public. Le Groupe d'experts a donc décidé de se concentrer sur la confiance des utilisateurs dans la couverture, la périodicité et l'actualité des statistiques économiques officielles ainsi que dans leur qualité et leur pertinence, et de proposer des initiatives pour résoudre les problèmes qui se posent.

III. ASSURER LA CONFIANCE DES UTILISATEURS DANS LA COUVERTURE,
LA PÉRIODICITÉ ET L'ACTUALITÉ DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES
OFFICIELLES AINSI QUE DANS LEUR QUALITÉ ET LEUR PERTINENCE

10. Pour aborder sa tâche, le Groupe d'experts a tenté de répondre à trois questions :

a) Quelles sont les questions qui se posent lorsque l'on examine la confiance des utilisateurs dans la couverture, la périodicité et l'actualité des statistiques économiques officielles et dans leur qualité et leur pertinence?

b) Quelles activités peut-on entreprendre pour résoudre les problèmes ainsi identifiés?

c) Quels mécanismes sont le mieux à même de jouer un rôle pilote pour chacune de ces activités?

Le Groupe d'experts a ainsi identifié 13 problèmes et il a proposé un certain nombre d'activités et de mécanismes en vue de les résoudre. Le Groupe de travail y a ajouté un quatorzième problème lié à l'"économie des biens incorporels". Pour chaque activité et pour le mécanisme qui y est associé, on a établi une distinction entre les processus existants et les processus proposés. Pour assortir les activités aux mécanismes, le groupe d'experts a recouru à la "taxinomie des mécanismes" ci-après :

<u>Activités</u>	<u>Mécanismes</u>
Promulgation de normes	Commission de statistique
Actualisation de l'ordre du jour international	Groupe de travail
Coordination et mise en oeuvre	Groupes intersecrétariats
Actualisation des méthodes et normes	Consultants/groupes d'experts
Étude de problèmes spécifiques	Offices statistiques nationaux/ consultants
Grands travaux de recherche à long terme	Groupes spéciaux informels organisés sur le modèle du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services
Audit/évaluation des programmes	Groupes intersecrétariats/consultants

11. Le Groupe d'experts a estimé que les institutions internationales constituaient l'instance appropriée pour les problèmes qui concernent la coordination, l'élaboration, la mise en oeuvre et la promulgation de normes. Toutefois, comme ce sont les services statistiques nationaux qui possèdent les connaissances techniques approfondies nécessaires – surtout en ce qui concerne les questions touchant l'établissement des statistiques – ces services doivent jouer un rôle pilote dans les activités de recherche technique. Conscient de la nécessité d'instituer des instances où les experts des organismes nationaux de

statistique pourraient résoudre des problèmes d'ordre technique, le Groupe d'experts a souligné que des groupes spéciaux informels, formés de représentants d'un petit nombre de pays et constitués sur le modèle du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, pouvaient contribuer efficacement à résoudre de tels problèmes d'ordre technique parce qu'ils présentaient une plus grande souplesse que les groupes intersecrétariats.

12. Pour chaque problème identifié, le Groupe d'experts a étudié les travaux de recherche en cours et les processus de coordination en place à l'échelon international. À la lumière de ces constatations, il a ensuite élaboré des propositions concernant les activités à entreprendre et il a recommandé l'adoption de mécanismes appropriés pour réaliser ces activités. Les 14 problèmes, de même que les mécanismes proposés par le Groupe de travail pour les résoudre, sont présentés dans le tableau des deux pages suivantes et sont examinés aux paragraphes suivants.

Tableau

Processus existants et proposés pour la solution des problèmes relatifs à la confiance des utilisateurs dans les statistiques économiques officielles

Questions	Problèmes	Processus existants		Processus proposés		Documents destinés à la Commission
		Activités	Menées par	Activités	À mener par	
Quelles sont les activités qu'un office statistique peut légitimement entreprendre et lesquelles renforcent sa crédibilité?	Bonne conduite					
	Communication effective avec les parties prenantes			Élaborer un code de bonne pratique pour les organismes statistiques officiels aux fins d'examen par la Commission	États-Unis, Royaume-Uni, Mexique, FMI, etc.	Projet de code de bonne pratique
Quels sont les problèmes de couverture qui découlent de la transformation du climat politique?	Dévolution et déréglementation			Pays mettent en commun recherche et expérience	Groupe spécial informel. Participation convocateur (à déterminer), Eurostat, etc.	Rapport d'activité
	Statistiques régionales	Élaboration d'un manuel de comptabilité régionale	Eurostat	Élaboration d'un manuel de comptabilité régionale	GTICN	
Quels sont les problèmes de couverture qui découlent d'une réorganisation de l'économie?	Mesure du secteur non structuré	Consultants sur l'Afrique et l'Asie. Travaux dans les pays en transition. Méthodologie	DSNU Eurostat/OCDE OIT	Rapport d'activité et propositions pour travaux futurs	DSNU en collaboration avec l'OIT, Eurostat, commissions régionales; apport national, le cas échéant ¹	Rapport d'activité et propositions pour travaux futurs
	Mondialisation	Recherche sur les échanges non recensés en douane/échanges intra-entreprises/sous-traitance internationale/ répartition entre pays de la production des multinationales	OCDE/Eurostat	Amélioration de la coordination, notamment avec OMT, OMD, DSNU, FMI, CNUCED	OCDE, Eurostat	
				Préparer document sur expérience canadienne concernant les tendances à la mondialisation	Canada, en collaboration avec l'OCDE	Document d'information

Questions	Processus existants		Processus proposés		Documents destinés à la Commission	
	Problèmes	Activités	Ménées par	Activités		À mener par
Comment doit-on mesurer le patrimoine, la production et la productivité?	Capital			Pays mettent en commun recherche et expérience	Groupe spécial informel. Participation convocateur (Australie), France, Banque mondiale, etc.	Rapport d'activité
	Comptabilité ressources naturelles		Qualité/pertinence	Pays mettent en commun recherche et expérience	Groupe de Londres, en collaboration avec le Groupe de Nairobi, le cas échéant	Rapport d'activité
Comment doit-on comparer et agréger les données de pays différents?	Mesure de l'évolution des prix	Pays mettent en commun recherche et expérience		Pays mettent en commun recherche et expérience	Groupe d'Ottawa	Rapport d'activité
	Qualité du facteur travail	Pays mettent en commun recherche et expérience		Pays mettent en commun recherche et expérience	Groupe de Voorburg	Rapport d'activité
Comment doit-on comparer et agréger les données de pays différents?	Travail et rémunération					
	Économie des biens incorporels					
Comment doit-on comparer et agréger les données de pays différents?	Comparaison internationale des prix					
		Vaste programme en cours	Commission	Préparer un projet de mandat préparatoire avec recommandations sur travaux futurs	Groupe spécial informel. Participation convocateur (France), Australie, OIT, etc.	Document préparatoire
Comment doit-on comparer et agréger les données de pays différents?						
				Préparer un projet de mandat et une liste de consultants pour l'évolution du programme PCI. Si cette évaluation est entreprise, nomination d'un comité directeur par le Président de la Commission	DSNU, Banque mondiale, États-Unis, etc.	Document de travail
Comment doit-on comparer et agréger les données de pays différents?	Indicateurs économiques à court terme			Mise en oeuvre nationale	Services nationaux de statistique, banques centrales, ministères	
	Indicateurs économiques à court terme	Système de surveillance	FMI			

(Voir notes page suivante)

/ . . .

(Notes du tableau)

Légende :	OCDE :	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
	GTICN :	Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale
	Commission :	Commission de statistique, vingt-neuvième session (1997)
	CNUCED :	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
	FMI :	Fonds monétaire international
	OMT :	Organisation mondiale du tourisme
	OMD :	Organisation mondiale des douanes
	OIT :	Organisation internationale du Travail
	PCI :	Programme de comparaison internationale
	Eurostat :	Office statistique des Communautés européennes
	DSNU :	Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

^a L'Inde forme à Delhi un groupe sur les statistiques du secteur non structuré.

A. Bonne conduite

13. La crédibilité des services statistiques nationaux est largement fonction de leur «conduite», et en particulier de leurs rapports avec les utilisateurs de l'information économique. Le Groupe d'experts a débattu des délais et du mode de publication des données, ainsi que des facilités d'accès et de la mesure dans laquelle les travaux statistiques s'étendent au domaine de l'analyse. Aucun accord n'a pu se faire sur cette dernière question. Certains participants ont insisté sur la nécessité de répondre avec souplesse à la demande d'information économique aux fins de la prise de décisions, y compris la prévision économique, tandis que d'autres ont craint un éventuel conflit d'intérêts lorsqu'un office statistique national, après avoir publié des projections, présente des statistiques qui peuvent certes corroborer ces projections mais aussi les contredire. Mais on est convenu que les travaux statistiques doivent s'étendre à la présentation analytique de l'information économique.

14. On a estimé qu'un dialogue devrait s'amorcer entre les pays au sujet de la "bonne conduite". Étant donné que cette question concerne tous les offices statistiques nationaux, la Commission de statistique est l'instance qui convient pour en débattre. Le Groupe d'experts a proposé que soit élaboré un code de bonnes pratiques, comme complément aux principes fondamentaux de la statistique officielle. Le Groupe de travail a accepté cette recommandation et invité le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, les États-Unis d'Amérique, le Mexique, le Fonds monétaire international et tous autres volontaires à préparer un projet de code de bonne pratique aux fins d'un examen par la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session.

B. Communication effective avec les parties prenantes

15. Une communication effective est indispensable aux établissements statistiques dans leurs contacts tant avec les sources d'information de base qu'avec les utilisateurs du produit statistique. De nombreux pays ont éprouvé des difficultés au niveau de la collecte de l'information à cause de la faiblesse des taux de réponse aux enquêtes et de la médiocrité de l'information obtenue. La promulgation de normes et l'emploi effectif de techniques informatiques modernes ont été étudiés en vue d'atténuer ces problèmes.

16. Quand on veut faire connaître le bon emploi de l'information, on se heurte à trois difficultés : a) comment mesurer le degré d'incertitude affectant les estimations relatives aux agrégats économiques tels que le produit intérieur brut (PIB); b) comment indiquer ce degré d'incertitude aux utilisateurs; et c) comment faire comprendre aux utilisateurs la pertinence conceptuelle des diverses mesures statistiques (pour adapter par exemple les mesures de prix disponibles à leurs diverses applications d'ordre administratif ou politique). Les organismes de statistique ont tout intérêt à faire l'éducation statistique du grand public : c'est ainsi que l'éducation stratégique d'importants éléments des médias exercerait un effet multiplicateur pour ce qui est de la compréhension des données économiques et cela renforcerait directement la perception de leur qualité. Le Groupe de travail a estimé, là aussi, que les pays auraient avantage à disposer d'un code de bonne pratique.

C. Dévolution et déréglementation

17. La dévolution et la déréglementation sont de récents exemples des transformations du climat politique qui posent des problèmes de couverture aux systèmes statistiques. La tendance de certains pays à décentraliser les fonctions étatiques pour les confier à des collectivités infranationales (États fédérés, régions, municipalités) a deux conséquences pour la mesure des agrégats nationaux. Premièrement, l'accès à l'information dont on a besoin est d'autant plus difficile que les sources de données sont nombreuses. Deuxièmement, les informations communiquées par des entités plus petites risquent de poser des problèmes de comparabilité. La déréglementation de certaines branches marchandes pose un défi similaire aux services statistiques : les organes régulateurs qui centralisaient auparavant l'information ne jouent plus ce rôle et doivent être remplacés par un certain nombre de sources nouvelles.

18. Ces problèmes concernent surtout les pays qui poursuivent des politiques de dévolution et de déréglementation. Pour tenter de les résoudre à l'échelon

international, les pays concernés devraient mettre en commun les résultats de leur recherche et de leur expérience et le moyen le plus efficace d'y parvenir serait de former un groupe spécial informel comme le Groupe de Voorburg. Le Groupe de travail a approuvé la création d'un tel groupe; la Division de statistique de l'ONU verrait avantage à ce qu'un pays se charge de réunir ce groupe. L'Office statistique de la Communauté européenne (Eurostat) s'est dit prêt à y participer. Le groupe devrait préparer un rapport d'activité sur ses travaux pour le soumettre à la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session.

D. Statistiques régionales

19. Pour les grands pays à structure fédérale, la limitation des ressources disponibles pour les activités statistiques exige de plus en plus que l'on trouve un point d'équilibre entre les besoins des collectivités régionales, des États fédérés et de l'administration centrale. Ainsi, on peut définir les régions indépendamment des divisions politiques, et les divers paliers de gouvernement ont des exigences spécifiques quant à l'information nécessaire à la définition de leur politique économique. En comptabilité régionale, certains décalages peuvent se produire entre des estimations régionales – telles que le produit régional brut – et l'agrégat national qu'est le PIB. Le Groupe d'experts a noté que l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) prépare, sous les auspices du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, un manuel de comptabilité régionale (infranationale) qui devrait aussi intéresser les pays extra-européens.

E. Comment mesurer le secteur non structuré

20. Le Groupe d'experts a estimé qu'il était particulièrement urgent d'appliquer des méthodes permettant de mesurer l'activité du secteur non structuré (ou secteur informel) de l'économie si l'on voulait améliorer la fiabilité des données macro-économiques servant à la prise de décisions, surtout – mais pas exclusivement – pour les pays en développement et les pays en transition. Le problème constitue un défi car il a des répercussions d'ordre économique autant que social et environnemental : l'approche effective du secteur informel exigera une démarche interdisciplinaire.

21. Le Groupe d'experts a noté que certaines activités portant sur le secteur informel étaient déjà en cours au niveau international. La Division de statistique du Secrétariat de l'ONU a retenu les services de consultants chargés de réaliser une étude portant sur un certain nombre de pays d'Afrique et visant à comparer les données d'expérience de différents offices statistiques nationaux, dont les résultats ont été présentés à un séminaire régional (Addis-Abeba, 17-21 juin 1996). Une étude similaire sera réalisée pour l'Asie. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Eurostat ont réalisé des travaux approfondis sur les techniques de mesure du secteur informel dans les pays européens en transition. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a également entrepris des travaux intéressants cette question. On peut donc organiser des échanges de données d'expérience pertinentes. Le Groupe de travail a décidé que la Division statistique du Secrétariat de l'ONU, en collaboration avec Eurostat, l'OIT, l'OCDE, les commissions régionales et, le cas échéant, des apports nationaux, devrait préparer un rapport

d'activité sur ce qui a été fait au sujet du secteur informel, à l'intention de la Commission de statistique, à sa vingt-neuvième session. En outre, l'Inde a informé la Division qu'elle était disposée à réunir à Delhi un groupe qui s'occuperait de la question.

F. Mondialisation

22. La mondialisation de l'économie mondiale a des conséquences dans le domaine des statistiques. La formation de grands blocs économiques abaisse les barrières traditionnelles aux échanges et gêne la collecte des données : les entreprises multinationales fonctionnent et produisent dans de nombreux pays. Il est donc nécessaire de mettre en place de nouveaux mécanismes juridiques et pratiques permettant de recueillir et de préserver l'information dans ce nouvel environnement.

23. L'OCDE et Eurostat ont entrepris des recherches approfondies au sujet de la mesure des échanges en l'absence de barrières douanières, de la mesure des échanges intra-entreprises, de la sous-traitance internationale; et de la répartition entre les pays de la production des entreprises multinationales. Le Groupe d'experts a estimé que les résultats de ces recherches devraient être plus largement diffusés, notamment auprès des pays en développement que ces problèmes concernent. À la réunion d'avril 1996, l'OCDE et Eurostat ont approuvé cette proposition. En outre, le groupe d'experts a souligné la nécessité d'une coopération effective entre les principaux organismes qui recueillent des données sur le commerce international, en particulier la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation mondiale des douanes. Le Groupe de travail a été mis au courant des travaux entrepris par Statistique Canada pour élaborer une base de données sur les tendances de l'économie canadienne à la mondialisation. Cet organisme a été invité à préparer, en collaboration avec l'OCDE, un document d'information qui sera soumis à la Commission de statistique, à sa vingt-neuvième session.

G. Capital

24. Les méthodes actuelles de mesure de l'économie visent essentiellement à quantifier les opérations économiques, c'est-à-dire à mesurer des variables de flux. Toutefois, dans le cadre du débat en cours sur la mesure du bien-être humain, on consacre une attention accrue aux variables de stocks telles que le capital produit et non produit et le patrimoine. L'importance croissante des études de productivité appelle également l'attention sur la qualité des estimations des stocks de capital. Peu de pays établissent actuellement des comptes de patrimoine dans le cadre de leur comptabilité nationale.

25. Le Groupe d'experts a estimé qu'indépendamment des problèmes théoriques, la plupart des problèmes liés à la mesure des stocks de capital étaient d'ordre pratique. Les données de recherche et d'expérience pourraient être valablement mises en commun par les pays qui tentent d'établir des comptes de patrimoine et, dans ce cas également, un groupe spécial informel constitué sur le modèle du Groupe de Voorburg pourrait jouer un rôle utile. Le Groupe de travail a accepté cette proposition. L'Australie s'est portée volontaire pour réunir un groupe

spécial. La France et la Banque mondiale ont accepté d'y participer; d'autres États intéressés seront invités. Le Groupe doit adresser un rapport d'activité à la Commission de statistique, à sa vingt-neuvième session.

H. Comptabilité des ressources naturelles

26. La sensibilité généralement accrue à l'interaction entre les processus économiques et environnementaux a suscité une demande plus vive d'informations concernant les stocks de ressources naturelles et leur évolution. Pour faire le point sur l'environnement, la première étape consiste à élaborer des méthodes permettant de mesurer les actifs environnementaux sous forme d'unités matérielles. Mais pour établir une corrélation entre les actifs environnementaux et les agrégats macro-économiques, il est nécessaire d'affecter une valeur économique à ces actifs, ce qui pose des problèmes d'ordre tant conceptuel que pratique.

27. On commence à connaître les expériences d'un certain nombre de pays touchant les aspects pratiques de la comptabilité des ressources naturelles. Le Groupe de Londres constitue à cet égard un forum pour les pays qui s'intéressent à l'élaboration de statistiques de l'environnement. Les questions qui y sont étudiées vont de l'évaluation à l'étendue matérielle des ressources naturelles, en passant par le coût de la dépollution et de la lutte antipollution et les émissions liées aux activités de production et de consommation. Jusqu'ici, le Groupe de Londres est surtout formé de pays membres de l'OCDE, mais l'OCDE proprement dite, la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU et Eurostat ont aussi participé à ses travaux. Le Groupe d'experts a estimé que le Groupe de Londres semblait constituer l'instance appropriée pour débattre de questions ressortissant à ce domaine mais que ses travaux devraient faire l'objet d'une plus large diffusion. Le Groupe de travail a pris acte également des travaux du Groupe de Nairobi sur les questions d'environnement. Il a invité les deux groupes à collaborer comme il conviendrait et demandé au Groupe de Londres de préparer un rapport sur ses activités pour la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session.

I. Comment mesurer l'évolution des prix

28. Le problème qui consiste à mesurer de façon adéquate l'évolution des prix présente diverses dimensions. Les indices des prix à la consommation et les indices de prix à la production sont des concepts statistiques bien connus; mais ni les uns ni les autres ne sont conçus pour donner une image de l'inflation à l'échelle de l'économie tout entière. En outre, un certain nombre de problèmes d'ordre pratique peuvent affecter la mesure des prix : du fait de l'évolution matérielle de la production et de l'homogénéité croissante des produits, il est très difficile d'établir des séries chronologiques de prix qui soient parfaitement uniformes dans le temps; on sait combien il est difficile de définir et de chiffrer la production des services, tandis que la mesure du prix de la production des administrations publiques pose des problèmes majeurs au plan conceptuel.

29. Malgré la similitude des problèmes qu'ils rencontrent pour ce qui est de la mesure des prix, les pays ont adopté des approches différentes pour les résoudre, ce qui a eu des répercussions sur la qualité et la crédibilité des

différents chiffres de prix à analyser. Statistique Canada a organisé à Ottawa en 1994 une réunion à laquelle ont participé plusieurs pays, afin de procéder à des consultations informelles portant sur ces questions; une autre réunion s'est tenue en 1995. Le Groupe d'experts, ayant pris note de cette réunion, a invité le Groupe d'Ottawa à débattre avec lui de l'orientation de ses travaux et de son ordre du jour. Le Groupe d'Ottawa a également été engagé à diffuser plus largement la teneur de ses travaux. Le Groupe de travail a considéré que le Groupe d'Ottawa était une instance où les pays pourraient de façon appropriée partager les données de leur expérience et les résultats de leurs recherches sur les questions de prix. Le Groupe d'Ottawa a été invité à préparer un rapport sur son activité pour la Commission de statistique, à sa vingt-neuvième session.

J. Qualité du facteur travail

30. Divers thèmes ont été identifiés sous cette rubrique, notamment l'importance croissante des études de productivité due au fait que la fiabilité du facteur travail, qui figure en dénominateur dans l'équation de productivité, est contestée dans un certain nombre de pays. On a signalé en outre que certaines dépenses consacrées par le grand public à la santé et à l'éducation devraient être considérées comme investissement plutôt que comme consommation. On peut en effet réanalyser ces dépenses en ajustant les agrégats de la comptabilité nationale au moyen de comptes satellites.

31. À sa réunion de 1995, le Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, soulignant l'importance de la qualité du facteur travail pour le rendement des services, est convenu de consacrer en 1996 une partie de ses travaux à un débat sur ce problème. Plusieurs pays scandinaves ont proposé de réaliser les recherches nécessaires. Le Groupe d'experts a estimé que le Groupe de Voorburg constituait l'instance appropriée pour examiner de plus près cette question, dont les leçons pourront ensuite être étendues au-delà du secteur des services. Le Groupe de travail a exprimé son accord et invité le Groupe de Voorburg à soumettre un rapport d'activité à la Commission de statistique, à sa vingt-neuvième session.

K. Travail et rémunération

32. On mesure traditionnellement l'emploi au moyen d'enquêtes auprès des ménages et auprès des entreprises. Pour concilier les données provenant de ces sources afin d'obtenir un tableau cohérent du facteur travail et des revenus, il faut souvent résoudre des problèmes complexes, ce qui exige parfois l'établissement de comptes du travail. Depuis que le marché du travail a été déréglementé dans certains pays, les mesures traditionnelles de rémunération du travail – gains moyens du travail et indices des taux conventionnels de rémunération – ont cessé d'être représentatives. Certains pays établissent actuellement des indices des coûts salariaux qui soulèvent de nombreux problèmes conceptuels, tandis que le phénomène du chômage structurel suscite une attention croissante.

33. Outre les actions menées dans un certain nombre de pays, des travaux ont été entrepris dans ce domaine par plusieurs organisations internationales et supranationales, notamment l'OCDE, l'OIT et Eurostat. Le Groupe d'experts a été d'avis qu'il fallait, par un effort concerté, mettre en commun les données des

recherches et de l'expérience dans le domaine des statistiques du marché du travail, et il a recommandé la création d'un groupe spécial informel constitué sur le modèle du Groupe de Voorburg et dirigé par l'un des pays les plus développés. À la réunion du Groupe de travail, la France s'est portée volontaire pour réunir un tel groupe. L'Australie et l'OIT ont accepté d'y participer; d'autres États intéressés seront invités. Le Groupe doit adresser un rapport d'activité à la Commission de statistique, à sa vingt-neuvième session.

L. Économie des biens incorporels

34. Le Groupe de travail a estimé que la mesure statistique des biens incorporels suscitait suffisamment de problèmes pour qu'on doive envisager de s'y attaquer. On a noté que le nouveau Système nord-américain de classification des industries avait défini une "industrie de l'information" mais il conviendrait de songer à d'autres travaux statistiques pour mieux comprendre les questions en jeu. Le Groupe de travail a invité le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada, le Mexique et Eurostat à élaborer, pour la Commission de statistique, à sa vingt-neuvième session, un document préparatoire sur ces questions ainsi que des recommandations pour les travaux futurs.

M. Comparaison internationale des prix

35. Même si le Programme de comparaison internationale (PCI) excède le mandat du Groupe d'experts, celui-ci a examiné un certain nombre de problèmes liés à la mise en oeuvre du PCI. Une de ces controverses concerne l'emploi de taux de change variables et de diverses approches des parités de pouvoirs d'achat par les organisations internationales. Ces méthodes faisant appel à des pondérations différentes dans le calcul du taux de croissance dans le monde, les résultats diffèrent en fonction du facteur de conversion utilisé.

36. Le Groupe d'experts, estimant qu'une évaluation approfondie du PCI s'imposait, a recommandé d'actualiser la documentation concernant la méthodologie du Programme et de rendre son processus de mise en oeuvre plus transparent, par exemple en expliquant qui y participe et qui n'y participe pas, et pour quelles raisons. Le Groupe d'experts a exprimé l'avis qu'il serait préférable, au lieu de tenter de procéder immédiatement à une évaluation dans le monde entier, de réaliser une étude pilote sur une seule région du monde. Étant donné que le programme actuel est mis en oeuvre sous les auspices de la Commission de statistique, le Groupe d'experts a estimé que la Commission était l'instance appropriée pour examiner une évaluation formelle du PCI.

37. On a beaucoup discuté, à la réunion de travail, de la proposition tendant à une évaluation du PCI. On est convenu que la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, la Banque mondiale, les États-Unis et les autres pays cooptés devraient préparer un document de travail destiné à la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session. Ce document devrait présenter un projet de mandat portant sur une éventuelle évaluation formelle du PCI et contenir une liste de consultants.

N. Indicateurs économiques à court terme

38. Le Groupe d'experts a examiné le rôle proposé pour le Fonds monétaire international (FMI) dans la surveillance des grands indicateurs économiques⁴. La surveillance exercée par le FMI devrait encourager les pays à appliquer les normes établies pour ces indicateurs. L'initiative du FMI vise surtout à fournir aux utilisateurs – notamment sur les marchés financiers – l'information de grande qualité dont ils ont besoin pour mieux interpréter l'évolution courante de l'économie et mieux répondre à ses transformations.

39. Le Groupe d'experts a souligné l'importance de l'initiative du FMI visant à améliorer la fiabilité, la comparabilité et la crédibilité de l'information économique dans le monde entier et noté que les offices statistiques nationaux seraient chargés de la mettre en oeuvre. Le Groupe de travail a partagé ce point de vue.

IV. PRIORITÉS

40. Après avoir énuméré et examiné les problèmes les plus cruciaux décrits ci-dessus, le Groupe d'experts a décidé de ne fixer aucune priorité dans son rapport au Groupe de travail étant donné que des mécanismes ont été identifiés en vue de résoudre chacun des divers problèmes et qu'il n'existe apparemment aucun conflit de priorités. En outre, dans un certain nombre de cas, le Groupe d'experts a recommandé la constitution de groupes spéciaux informels sur le modèle du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services. Il a noté qu'à terme, il incomberait aux pays concernés de dire s'ils s'intéressent à ces groupes et, dans l'affirmative, de déterminer l'importance de leur participation. On a fait observer que c'était une tâche délicate, pour un pays intéressé, de convoquer un des nouveaux groupes de travail proposés.

V. QUESTIONS DIVERSES

41. Tout en appuyant de façon générale les propositions du Groupe d'experts tendant à former des groupes informels de consultation afin d'étudier certains des problèmes recensés, le Groupe de travail a demandé que ces groupes se voient confier une mission clairement définie et travaillent dans la transparence. Il a été d'avis aussi que leur légitimité et leur reconnaissance par la communauté internationale des statisticiens dépendraient des décisions prises par la Commission de statistique. La Division de statistique du Secrétariat de l'ONU a offert ses services afin de faire connaître ces groupes et de rendre largement accessibles leurs conclusions. Le Président du Groupe de travail a accepté d'écrire aux pays pour les informer de la création de ces groupes officiels et leur demander d'y participer plus largement. Les groupes nouvellement formés ainsi que certains des groupes existants ont été invités à rendre compte à la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session (pour plus de détails, voir les colonnes 5, 6 et 7 du tableau).

42. Le Groupe de travail a noté que deux propositions du Groupe d'experts – l'une concernant une analyse systématique des incidences des récentes conférences mondiales au sommet sur les statistiques économiques et l'autre tendant à mieux équilibrer le programme de recherche du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale – ont été reprises dans deux

points de l'ordre du jour du Groupe de travail – le point 6 sur les incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies et le point 3 sur l'application du système de comptabilité nationale de 1993.

VI. QUESTIONS À DÉBATTRE

43. La Commission de statistique est priée :

a) De faire siennes les décisions du Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination;

b) De se reporter au document E/CN.3/1997/3 où sont indiquées les autres questions à discuter.

Notes

¹ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 8 (E/1995/28), chap. XVI.

² Pour plus de détails concernant les observations du Groupe d'experts au sujet du PCI, voir la lettre du Président, dont le texte est reproduit à l'appendice I.

³ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, 1994, Supplément No 9 (E/1995/29), chap. V.

⁴ Voir documents du FMI "Rapport du Conseil d'administration au Comité intérimaire sur la communication de données au FMI aux fins de la surveillance et l'établissement de normes pouvant guider les pays membres dans la diffusion publique des données" (29 septembre 1995) et "Standards for the dissemination by countries of economic and financial statistics: the special data dissemination standard" (Normes relatives à la diffusion par les pays de statistiques économiques et financières : la norme spéciale pour la diffusion des données).

Appendice I

LETTRE EN DATE DU 15 DÉCEMBRE 1995, ADRESSÉE PAR LE PRÉSIDENT DU GROUPE D'EXPERTS SUR LES PROBLÈMES CRUCIAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUES ÉCONOMIQUES AU PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PROGRAMMES INTERNATIONAUX DE STATISTIQUE ET LA COORDINATION

Le Groupe d'experts chargé d'examiner les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques, créé par la Commission de statistique à sa vingt-huitième session s'est réuni une fois à New York les 24 et 25 octobre 1995 et il a élaboré le texte final de son rapport dans le cadre de consultations bilatérales avec ses membres. Le Groupe d'experts remercie la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU des efforts qu'elle a réalisés afin de faciliter les travaux du Groupe.

Le Groupe d'experts, conscient de la portée éventuelle des problèmes évoqués lors des débats de la vingt-huitième session de la Commission de statistique, a estimé devoir axer ses délibérations sur un petit nombre de problèmes essentiels que l'on pouvait raisonnablement résoudre sur le court ou le moyen terme au sein de la communauté internationale de la statistique. Le Groupe d'experts s'est donc concentré sur les problèmes qui touchent la confiance des utilisateurs dans les programmes nationaux de statistiques économiques. On estime que les problèmes identifiés dans le rapport concernent une vaste gamme de pays qui se trouvent à des degrés variables de développement statistique.

En outre, le Groupe d'experts a jugé que quatre des questions soulevées ne relèvent pas de son mandat mais sont suffisamment importantes pour que le Groupe de travail s'en saisisse. Premièrement, on a estimé que le programme d'études du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale devrait être mieux articulé et qu'un ordre de priorité devrait y être établi afin de répondre effectivement aux besoins des pays. Le Groupe d'experts a signalé à titre d'exemple précis la nécessité de disposer d'un manuel de comptabilité régionale, lequel est actuellement élaboré par l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat). Mais l'évolution des structures économiques, sociales et institutionnelles constatée dans de nombreux pays exige que l'on fournisse aux pays des orientations à l'égard de divers aspects du Système de comptabilité nationale. Le Groupe d'experts a mentionné en particulier la nécessité d'inscrire au programme d'études du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale la question de la mesure des stocks et de leur évolution.

Deuxièmement, le Groupe d'experts était particulièrement conscient des ressources nationales et internationales qui sont consacrées au Programme de comparaison internationale (PCI). Le Groupe était aussi conscient qu'il n'existe encore aucun consensus entre les institutions internationales quant à savoir si ce sont les taux de change ou les parités de pouvoir d'achat qui permettent le mieux de mesurer les taux de croissance dans le monde. On a également exprimé l'inquiétude que les statistiques relatives aux parités de pouvoir d'achat risquent de ne pas être employées à bon escient compte tenu des nombreuses difficultés d'ordre conceptuel et pratiques que soulève leur établissement. Pour récapituler, le Groupe d'experts a estimé qu'il faudrait

/...

procéder à une évaluation formelle du PCI, tâche qu'il serait probablement préférable de confier à un consultant qualifié. Le Groupe d'experts souhaiterait que les questions suivantes figurent dans le mandat de cette évaluation :

- a) Transparence générale du programme;
- b) Adéquation des méthodologies adoptées aux utilisations qui sont faites des données;
- c) Expérience opérationnelle d'un certain nombre de pays quant à la communication de données destinées au PCI.

Troisièmement, le Groupe d'experts a estimé qu'il serait très utile qu'une institution internationale, un pays ou un groupe de pays étudient systématiquement les récentes grandes conférences internationales afin d'évaluer leurs répercussions pour la statistique économique. Le Groupe d'experts a été impressionné par la rigueur avec laquelle les statistiques économiques issues du Sommet mondial pour le développement social avaient été récapitulées à l'intention de la vingt-huitième session de la Commission de statistique.

Quatrièmement, comme il le signale clairement dans son rapport, le Groupe d'experts a considéré que les groupes spéciaux informels tels que le Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, dans lesquels les pays mettent en commun leurs données d'expérience et leurs programmes d'études dans des secteurs précis de la statistique, sont très importants pour résoudre certains problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques; le Groupe d'experts a proposé la création de quatre nouveaux groupes de ce genre. On a estimé que ces groupes doivent répondre à trois critères essentiels afin de réussir dans leur mission : a) un pays hôte doit être prêt à prendre l'initiative; b) afin de maintenir son orientation, chaque groupe doit avoir un mandat spécifique à poursuivre tel que celui du Groupe de Voorburg consistant à élaborer la composante services de la Classification centrale des produits; et c) les résultats des travaux de chaque groupe doivent être diffusés. Le Groupe de travail pourrait prendre en compte ces critères lorsqu'il évaluera les propositions du Groupe d'experts tendant à créer quatre nouveaux groupes spéciaux informels.

Sous réserve des délibérations du Groupe de travail, le Groupe d'experts est prêt à entreprendre de nouveaux travaux afin de préparer l'examen du point intitulé "Problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques" à la vingt-neuvième session de la Commission de statistique.

Appendice II

LISTE DES PARTICIPANTS

Australie	M. Rob W. EDWARD (Président)
Canada	M. J. RYTEN
États-Unis d'Amérique	M. P. BUGG
Inde	M. S. SATHYAM
Organisation des Nations Unies	M. Hermann HABERMANN M. Stefan SCHWEINFEST
Organisation de coopération et de développement économique	M. C. L. KINCANNON
